



Centre de Ressources  
■ POLITIQUE DE LA VILLE  
*en Essonne*



## **INTÉGRER L'ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS DE VILLE**

### LES CHIFFRES CLÉS DES INÉGALITÉS

## ▼ L'illusion de l'égalité entre les femmes et les hommes

- ▶ L'égalité entre les femmes et les hommes constitue une dimension essentielle à toute démocratie
- ▶ On pourrait penser que les combats pour l'égalité femmes-hommes sont derrière nous.
- ▶ Pourtant les chiffres sont formels : les inégalités entre les femmes et les hommes persistent aujourd'hui. L'égalité n'est pas une réalité dans de nombreux secteurs : l'économie, la politique, le social...
- ▶ Les chiffres présentés ici ainsi que les infographies sont extraits des *Chiffres-clés, édition 2015*, publiés par le ministère des Affaires sociales, de la santé, et des droits des femmes.

## Prendre la mesure des inégalités femmes-hommes

*Il n'y a pas si longtemps...*

- ▶ Les femmes peuvent gérer leurs propres biens et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari depuis :

1920

1935

1950

1965

- ▶ L'autorité parentale devient conjointe ; auparavant les mères n'avaient aucun droit sur les enfants en cas de séparation

1950

1960

1970

1980

- ▶ Le divorce par consentement mutuel est autorisé depuis :

1900

1925

1950

1975

## Prendre la mesure des inégalités femmes-hommes

### *Les dates clefs*

- ▶ **1938** : les femmes obtiennent le droit de témoigner devant la justice et sont reconnues capables juridiquement
- ▶ **1944** : les femmes obtiennent le droit de voter et d'être éligibles
- ▶ **1965** : les femmes peuvent gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari
- ▶ **1967** : la contraception est légalisée
- ▶ **1970** : l'autorité parentale devient conjointe ; auparavant les mères n'avaient aucun droit sur les enfants en cas de séparation
- ▶ **1975** : le droit des femmes à recourir à l'avortement en cas de grossesse non désirée est reconnu, le divorce par consentement mutuel est autorisé
- ▶ **1985** : égalité entre les époux pour la gestion des biens de la famille
- ▶ **1992** : le harcèlement sexuel au travail est sanctionné
- ▶ **2012** : le harcèlement sexuel est qualifié juridiquement dans la loi et condamné

## Prendre la mesure des inégalités femmes-hommes

### ▼ Participation à la vie publique

- ▶ Quel est le pourcentage de femmes maires après les élections municipales de 2014 ?

16 %

26 %

36 %

46 %

- ▶ Quel est le pourcentage de femmes parmi les sénateur-trice-s après le dernier renouvellement de 2014 ?

15 %

25 %

35 %

45 %

- ▶ Quel est le pourcentage de femmes parmi les président-e-s d'associations ?

22 %

33 %

44 %

55 %

## Prendre la mesure des inégalités femmes-hommes

### *Participation à la vie publique*

#### **Idée reçue : les femmes ont pris le pouvoir**

Article 1<sup>er</sup> de la Constitution : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

- ▶ 26,9 % de députées en 2012.
- ▶ 25 % des sénatrices en 2014.
- ▶ 48,0% de conseillères régionales. 18 % de présidentes de CR.
- ▶ 50 % de conseillères départementales. 10 % des présidentes de CD.
- ▶ 16% de femmes maires et seulement 6 femmes maires d'une ville de plus de 100 000 habitant-e-s (sur 41 soit 7%)

## Prendre la mesure des inégalités femmes-hommes:



*Participation à la vie publique*

*Selon vous...*

- ▶ Quel est le pays en tête du classement mondial pour le nombre de femmes siégeant au parlement ?

Suède

Finlande

Rwanda

Maroc

- ▶ Pouvez-vous citer des femmes qui sont à la tête d'un État ?

## ▼ Prendre la mesure des inégalités femmes-hommes: participation à la vie publique

*Se détacher des idées reçues*

- ▶ Selon les dernières données de l'Union interparlementaire (UIP), le Rwanda arrive en tête du classement, avec pratiquement 64 % de sièges détenus par des femmes en 2013.
- ▶ Il devance Andorre (50 %) et Cuba (49 %).
- ▶ Mais c'est la Suède (44 %) qui détient le record de femmes siégeant dans un parlement national sans recourir à une politique de quotas.



▼ **Prendre la mesure des inégalités femmes-hommes: participation à la vie publique**

*Se détacher des idées reçues*



**Dilma Rousseff**



**Ellen Johnson Sirleaf**



**Michelle Bachelet**



**Angela Merkel**



**Joyce Banda**



**Park Geun-hye**



**Dalia Grybauskaite**

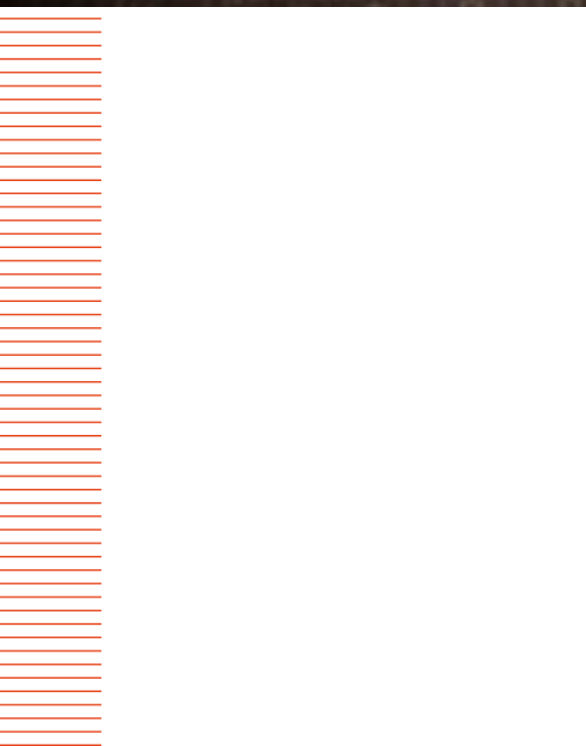
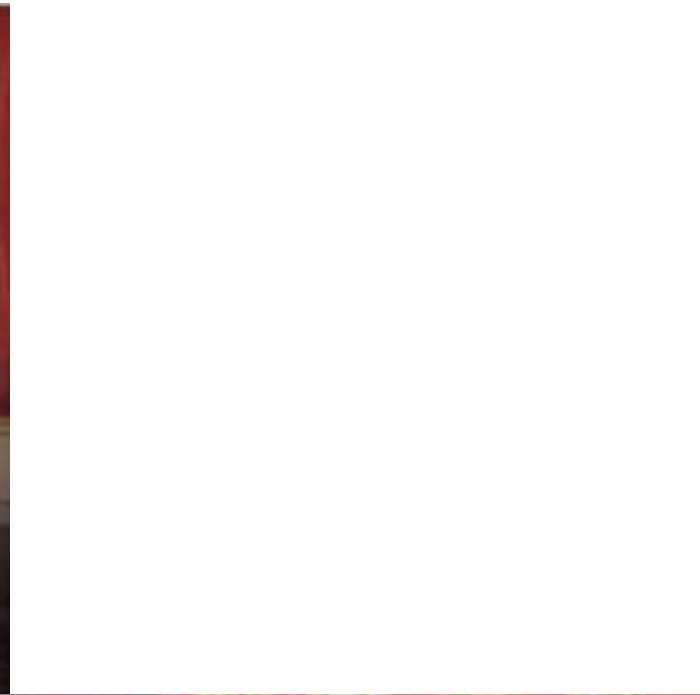


## Prendre la mesure des inégalités femmes-hommes: participation à la vie publique

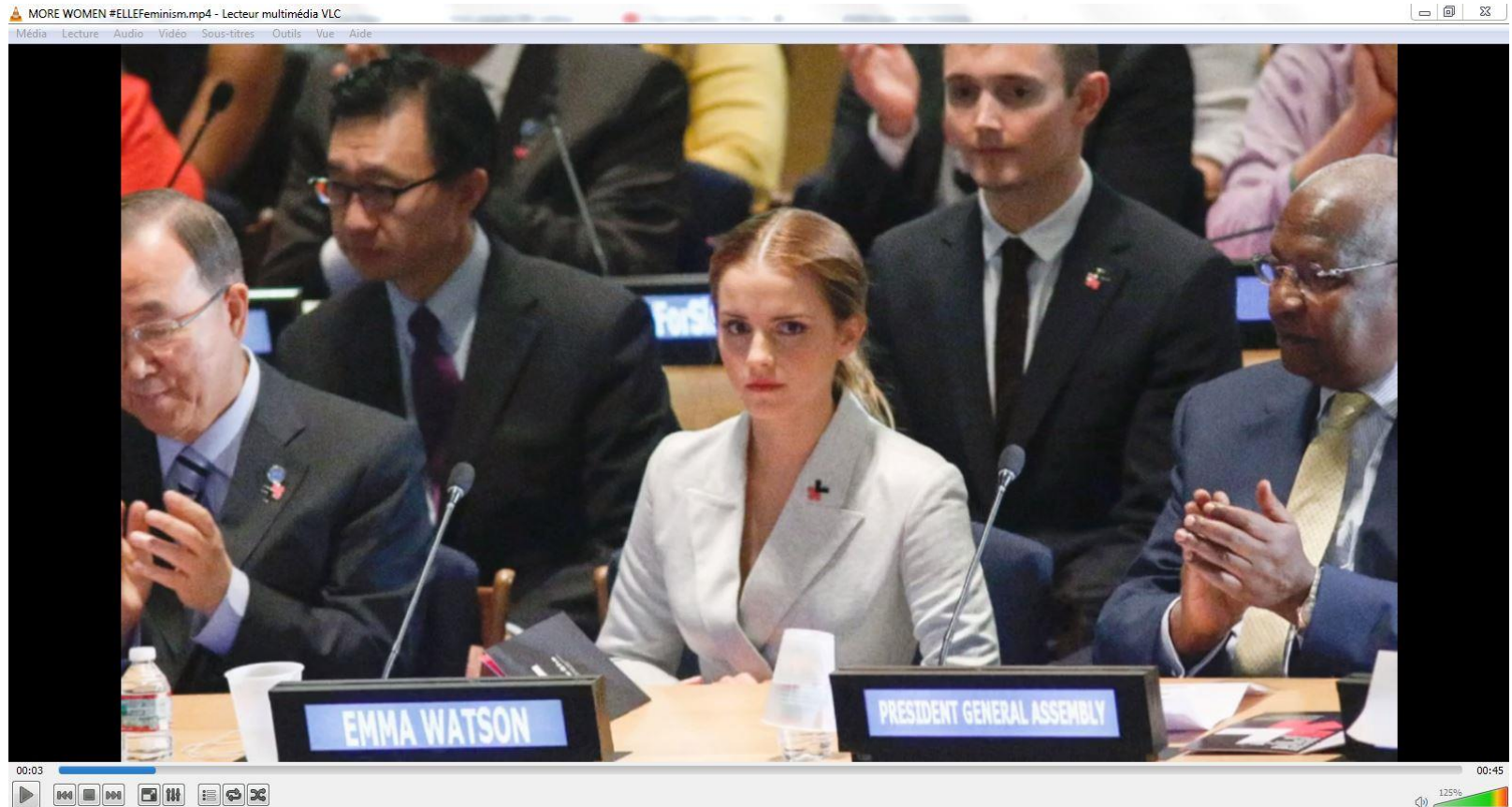
*Se détacher des idées reçues*

### Une femme présidente ?





# Les femmes dans l'espace public et médiatique



## ▼ Les femmes dans l'espace public et médiatique

- ▶ Depuis 2015, l'équipe de France de football est numéro 3 au classement FIFA

Vrai

Faux

- ▶ En 2014, l'équipe de France de rugby a gagné le tournoi des 6 nations en faisant le grand Chelem

Vrai

Faux

- ▶ Pouvez-vous citer une femme parmi les 20 sportif-ve-s les mieux payés en 2015 ? Parmi les 100 ?

## ▼ Les femmes dans l'espace public et médiatique

- ▶ Vrai, depuis 2015, l'équipe de France de football féminin est numéro 3 au classement FIFA,
- ▶ En 2014, l'équipe de France de rugby féminin a gagné le tournoi des 6 nations en faisant le grand Chelem,
- ▶ *Pouvez-vous citer une femme parmi les 20 sportifs les mieux payés en 2015 ?*  
Il n'y en a pas ! La première est à la 26<sup>ème</sup> place et dans les 100 premiers on ne trouve que deux femmes : Serena Williams (47<sup>ème</sup>) et Maria Sharapova (26<sup>ème</sup>)

## La sphère privée

- ▶ Quel est selon vous le temps quotidien moyen accordé par une femme salariée aux tâches domestiques ?

1h29

2h06

2h45

3h27

- ▶ Et pour un homme salarié ?

1h29

2h06

2h45

3h27

## ▼ La sphère privée

**Idée reçue : aujourd'hui, les tâches domestiques sont partagées**

- ▶ Une journée « moyenne » pour un homme et une femme salariés en 2009-2010.

<b>Temps</b>	<b>Homme salarié</b>	<b>Femme salariée</b>
<b>Temps domestique</b>	<b>2h06</b>	<b>3h27</b>
<i>Ménage, cuisine, linge, courses</i>	<i>1h11</i>	<i>2h36</i>
<i>Soins aux enfants et adultes</i>	<i>0h19</i>	<i>0h37</i>
<i>Bricolage</i>	<i>0h22</i>	<i>0h05</i>
<i>Jardinage</i>	<i>0h14</i>	<i>0h09</i>
<b>Temps de loisirs</b>	<b>3h28</b>	<b>2h48</b>
<i>Télévision</i>	<i>1h52</i>	<i>1h27</i>
<i>Lecture</i>	<i>0h09</i>	<i>0h14</i>
<i>Promenade</i>	<i>0h10</i>	<i>0h12</i>
<i>Internet, jeux</i>	<i>0h33</i>	<i>0h18</i>
<i>Sport</i>	<i>0h14</i>	<i>0h07</i>



## ▼ La sphère privée

### *Les violences faites aux femmes*

- ▶ Quel est selon vous le nombre de femmes décédées sous les coups de leur conjoint durant l'année 2013 ?

31

61

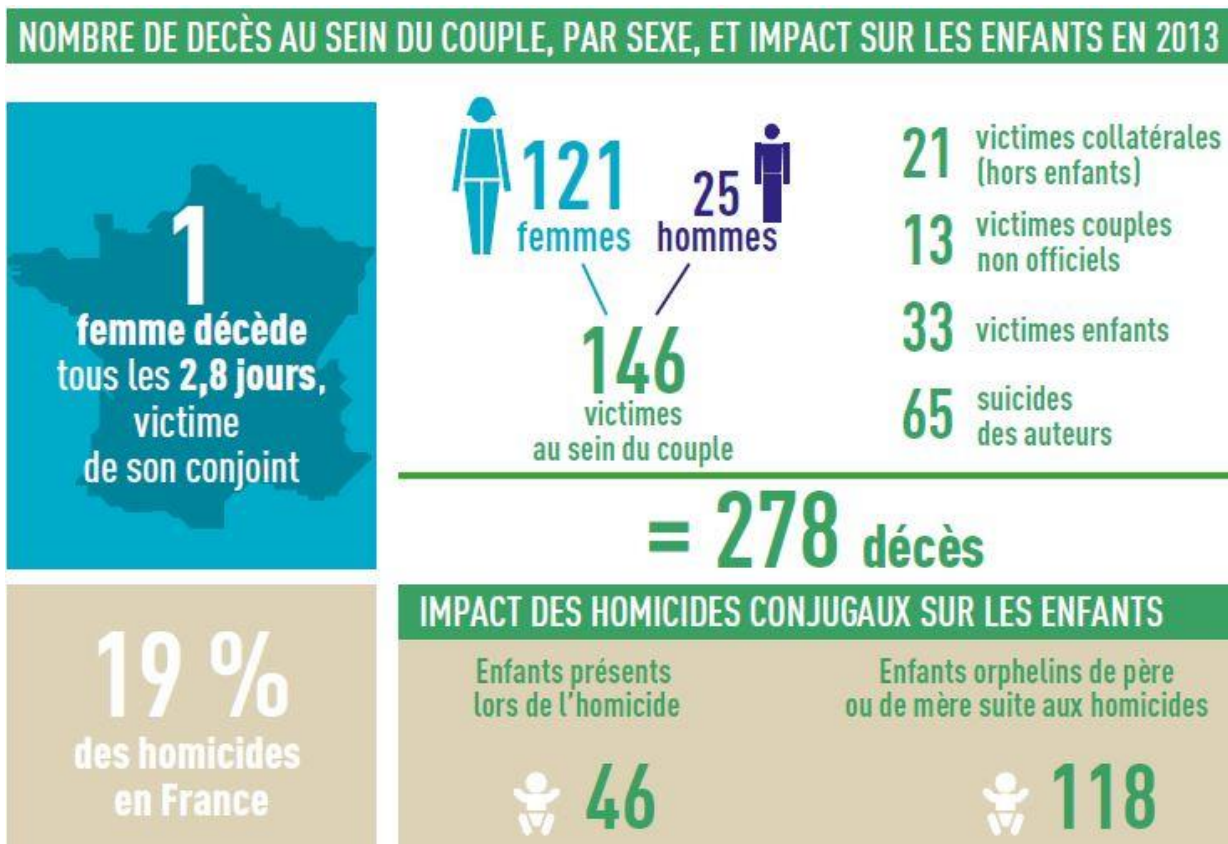
91

121

## ▼ La sphère privée

*Les violences faites aux femmes*

**Idée reçue : les violences faites aux femmes sont un phénomène marginal**



## ▼ La sphère privée

### *Les violences faites aux femmes*

#### **Idée reçue : les violences faites aux femmes sont un phénomène marginal**

- ▶ Les violences sont de natures multiples : violences conjugales, viol, harcèlement sexuel, excision, mariage forcé, prostitution...
- ▶ Les violences sont plus répandues dans l'espace privé. La jeunesse, l'âge, le handicap, le fait d'être étrangère, une situation de vulnérabilité ou de dépendance économique et sociale sont des facteurs aggravant le risque.
- ▶ Selon la permanence téléphonique nationale Viols Femmes Informations, 74 % des viols sont commis par une personne connue de la victime.
- ▶ La violence s'exerce parce qu'elle est admise, tolérée et même minorée (dans le langage courant, dans les médias...) Les idées reçues sur les violences expliquent en partie la sous-déclaration par les victimes.
  - ▶ Plus tôt la violence est déclarée, moins le coût humain et économique est important d'où l'importance orientation/prévention au niveau local (diffusion d'affiches du 3919, animation d'un réseau local d'orientation des victimes, actions de formation des professionnels, permanences associatives spécifiques),

## ▼ Les parcours scolaires et la mixité des métiers

- ▶ Les filles représentent quelle proportion des inscrit-e-s en filières mécanique, électricité, électronique de l'enseignement professionnel ?

2 %

12 %

22 %

42 %

- ▶ Les garçons représentent quelle proportion des inscrit-e-s en filières sanitaire et sociale de l'enseignement professionnel ?

9 %

19 %

29 %

39 %

## ▼ Les parcours scolaires et la mixité des métiers

### Idée reçue : les parcours scolaires des filles et des garçons se rejoignent

- ▶ 40 % des élèves de terminales scientifiques et technologiques sont des filles mais seulement 11 % sont inscrites dans la filière STI (Sciences et technologies industrielles).

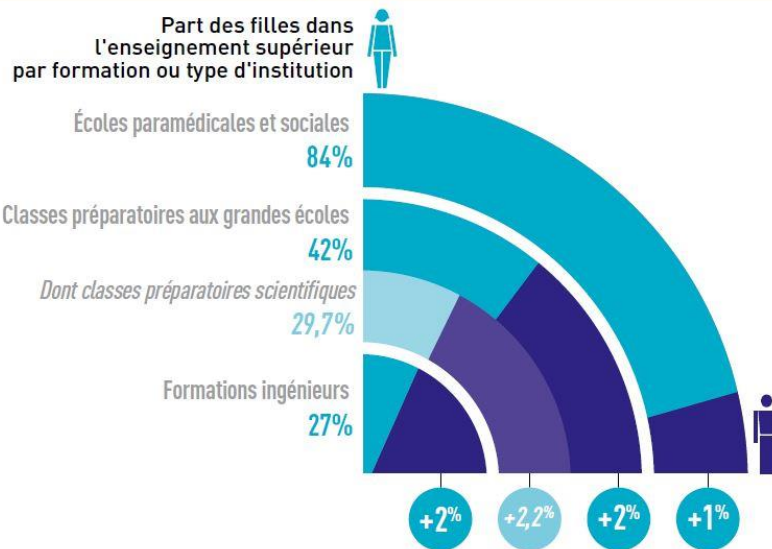


- ▶ Les filières les plus féminisées sont le plus fréquemment celles qui offrent moins de débouchés et des métiers moins valorisés.

## ▼ Les parcours scolaires et la mixité des métiers

**Idée reçue : les parcours scolaires des filles et des garçons se rejoignent**

- ▶ La tendance persiste dans le supérieur.



## ▼ Les parcours scolaires et la mixité des métiers

**Idée reçue : des métiers féminins et masculins ?**

**Existe-t-il des  
métiers féminins et  
masculins?**

## ▼ Emploi et précarité

- ▶ Le taux d'activité des femmes (actives en emploi ou en recherche d'emploi parmi les femmes de 20 à 64 ans) est le même que celui des hommes :

oui

non

- ▶ Parmi les femmes en emploi, quelle proportion d'entre-elles est à temps partiel ?

5 %

10 %

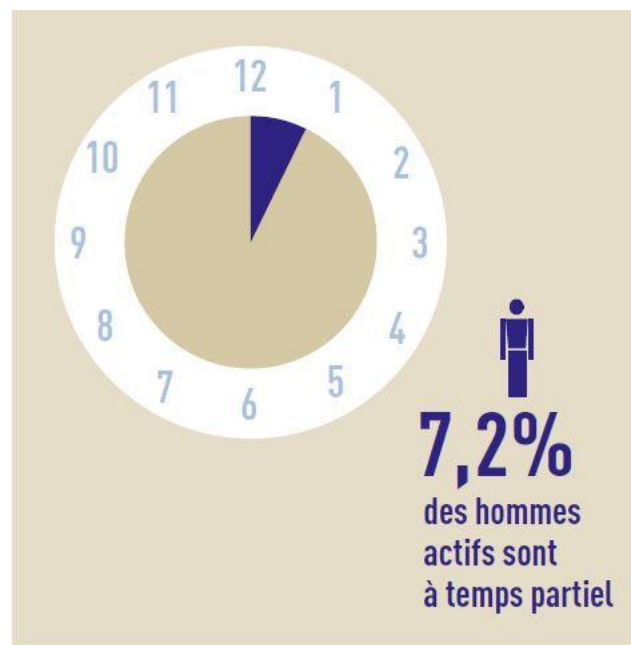
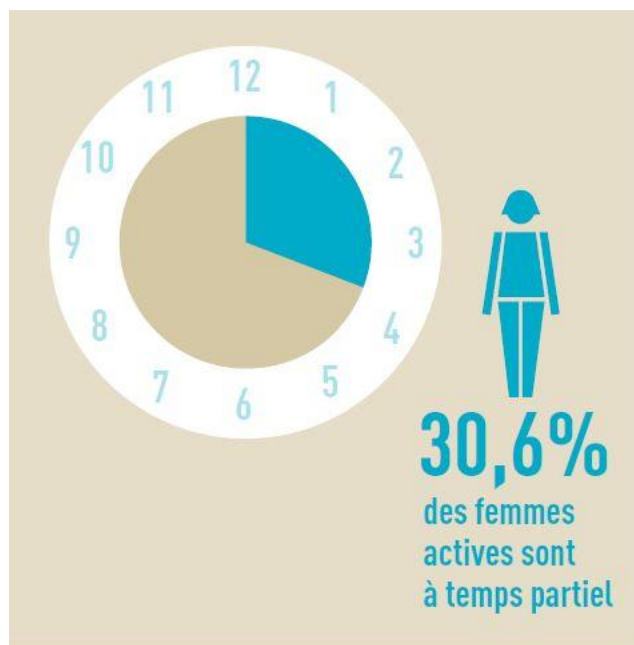
20%

30 %



## ▼ Emploi et précarité

- ▶ Taux d'activité des femmes 20-64 ans en 2013 : 65,6 % contre 73,7 % pour les hommes
- ▶ Près d'un tiers des femmes actives travaillent à temps partiel (30,6 % contre 7,2 % des hommes)



## ▼ **Emploi et précarité**

### **Idée reçue : le temps partiel, c'est bien quand on a des enfants**

- ▶ Temps partiel = bas salaires + faibles retraites
- ▶ En 30 ans, le temps partiel a pratiquement doublé, en lien avec l'extension des activités de service (secteurs de la grande distribution ou le nettoyage)
- ▶ Temps partiel = horaires atypiques, contrats précaires, sous-valorisation des métiers, accès limité à la formation continue, aux primes et aux augmentations...
- ▶ 2/3 des salariés à bas salaire sont des femmes

## ▼ **Persistance des inégalités de salaires et de retraites**

- ▶ En moyenne, dans le secteur privé et semi-public, le salaire mensuel net d'une femme est inférieur à celui d'un homme de :

5,7 %

10,2 %

14,7 %

19,2 %

- ▶ Aujourd'hui, en France, la retraite moyenne d'une femme est inférieure à celle d'un homme d'environ :

10 %

20 %

30 %

40 %

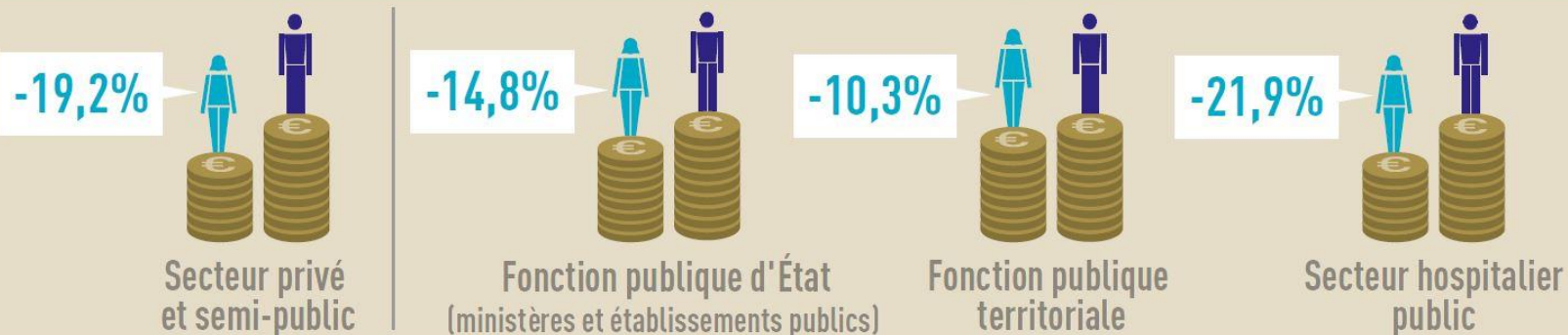
- ▶ La fonction publique préserve des inégalités salariales femmes-hommes :

oui

non

## ▼ Persistance des inégalités de salaires et de retraites

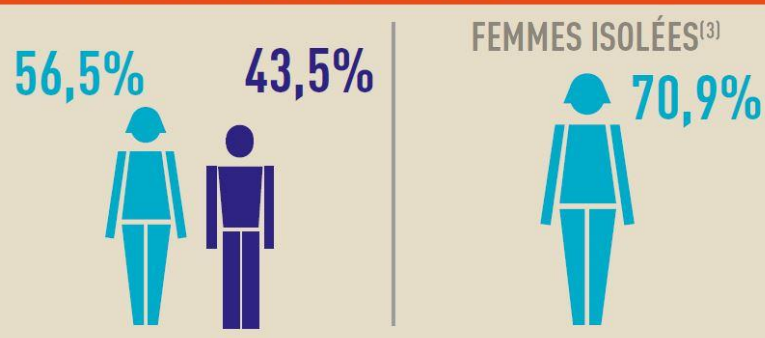
### ÉCARTS DE SALAIRES\* NETS MENSUELS PRIVÉ ET PUBLIC PAR SEXE ET PAR SECTEUR EN 2012



### MONTANT DE LA PENSION DE DROIT DIRECT EN 2012<sup>(1)</sup> (en euros courants)



### PART DES FEMMES PARI MI LES ALLOCATAIRES DU MINIMUM VIEILLESSE EN 2012<sup>(2)</sup>



# ▼ Pour résumer...

xy0x5x\_pour-que-les-femmes-naissent-aussi-libres-et-egales\_news.mp4 - Lecteur multimédia VLC

Média Lecture Audio Vidéo Sous-titres Outils Vue Aide

ID: PD DR. HESCIER HOPITAL VALAMBROISE ECHO

2 TRIM  
28.01.19  
16:16:23

CI 17HZ  
RV

2D  
52K  
C 50  
P 5AS  
HRES

5/1/2  
80/ 35  
XXXXXX

REC. VCR

00:00 00:25

125%

## ▼ Quelques données relatives aux quartiers politique de la ville (QPV)

- ▶ Les inégalités entre femmes et hommes concernent tous les territoires et milieux sociaux.
- ▶ Mais elles sont parfois renforcées dans les territoires fragilisés.
- ▶ C'est notamment le cas dans les quartiers politique de la ville et dans les territoires ruraux.
- ▶ Les données qui suivent sont extraites de :

*L'emploi des femmes dans les zones urbaines sensibles, Onzus infos, mars 2014 ;*

*Les chiffres clés des inégalités femmes-hommes dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux, Études du HCEfh n°2, avril 2014 ;*

*Mieux connaître pour mieux lutter contre les inégalités sexuées dans les territoires fragiles, Note du CGET, 8 mars 2016.*



## Quelques données relatives aux QPV

### Taux d'emploi

#### TAUX D'EMPLOI

Au sein des QPV, à peine plus de 4 femmes sur 10 entre 15 et 64 ans occupent un emploi contre 6 sur 10 à l'échelle nationale.

Le taux d'emploi des femmes des territoires très peu denses est supérieur de 3 points à celui de la France entière. Il reste néanmoins inférieur de 8 points à celui des hommes.

##### EN COMMUNES TRÈS PEU DENSES



63% | 71%

##### EN QUARTIERS PRIORITAIRES



43% | 54%

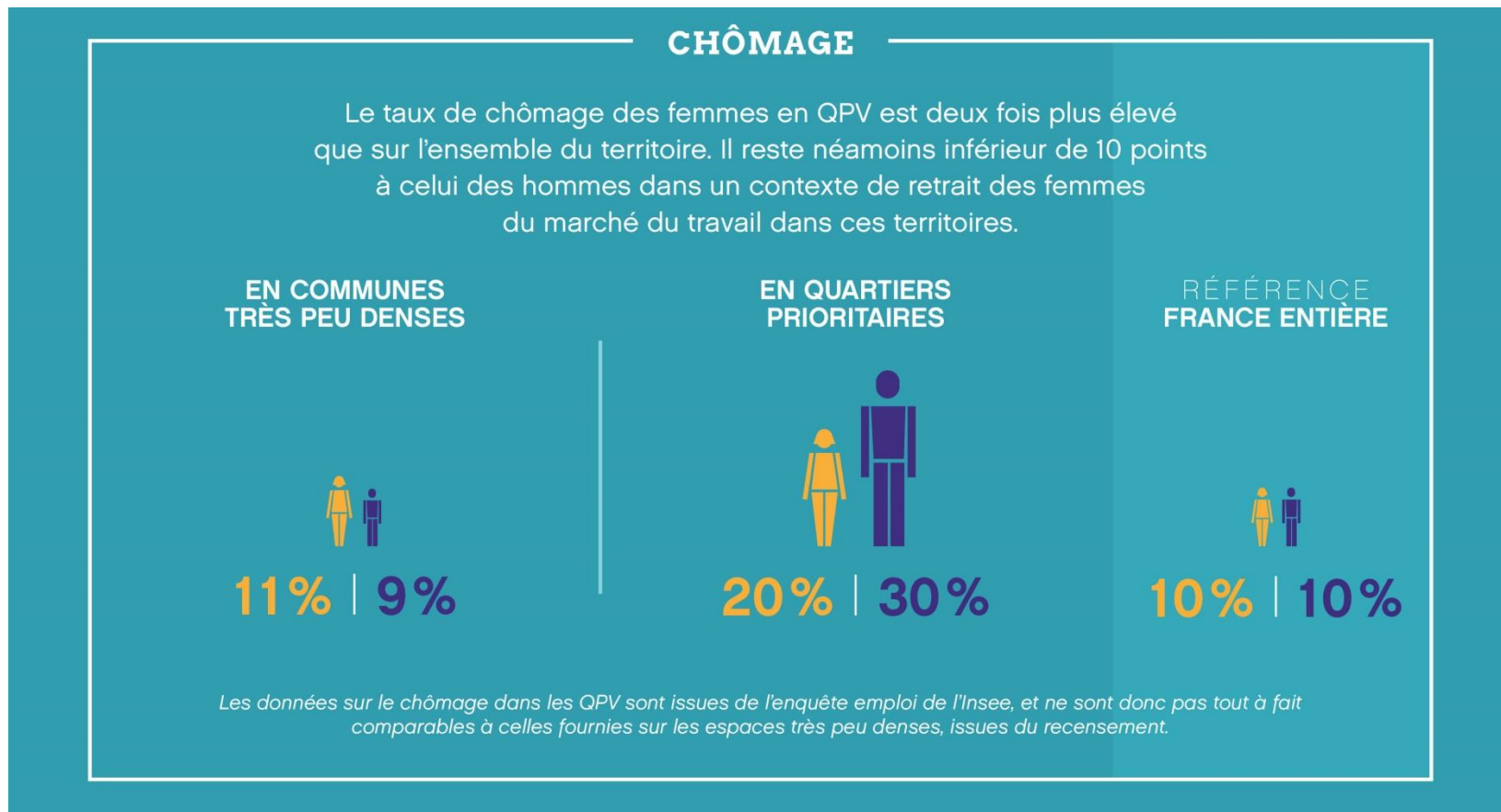
##### RÉFÉRENCE FRANCE ENTIÈRE



60% | 68%

## ▼ Quelques données relatives aux QPV

### Taux de chômage





## Quelques données relatives aux QPV

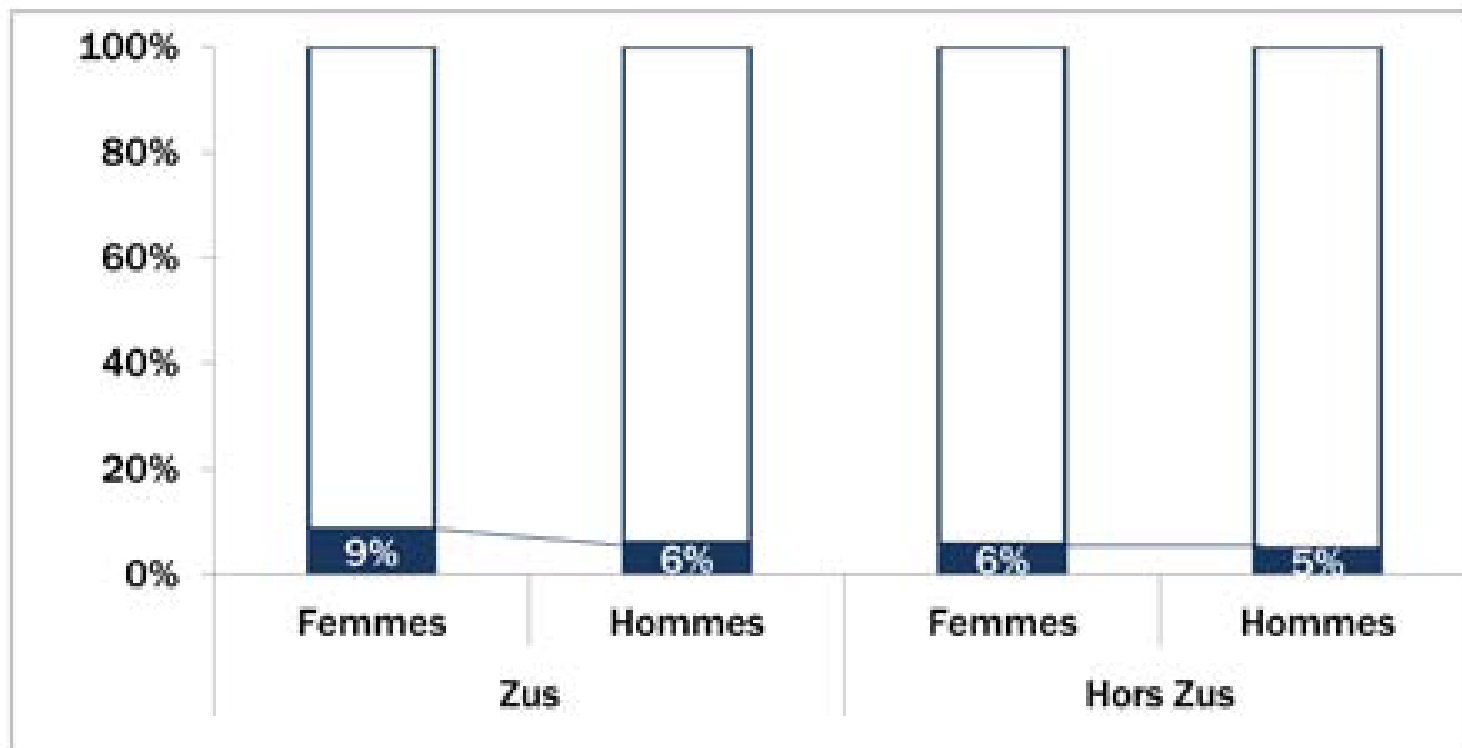
### Temps plein et temps partiel

- Écart en points de pourcentage entre femmes et hommes travaillant à temps plein selon lieu de résidence (source : Onzus infos – mars 2014)



## ▼ Quelques données relatives aux QPV *Violences physiques et/ou sexuelles*

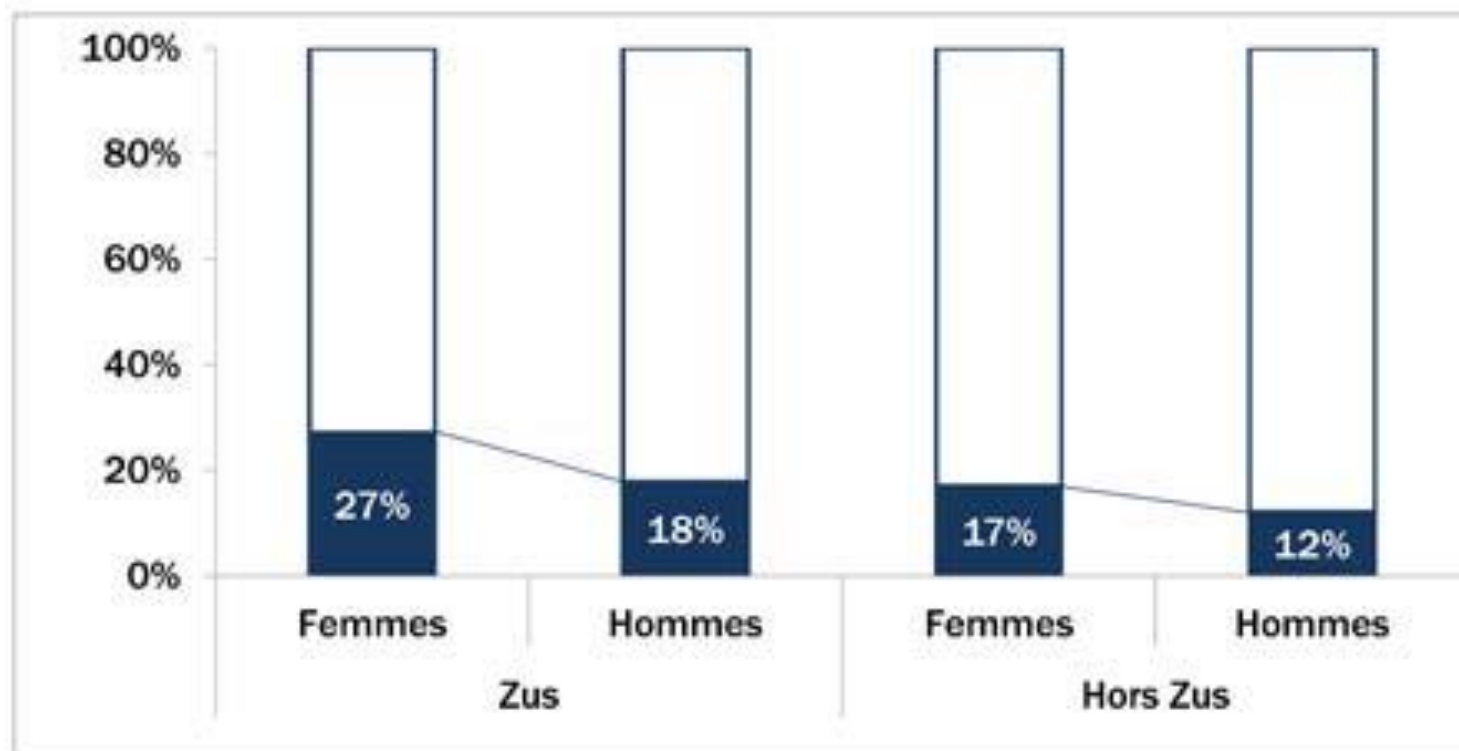
- ▶ Part des personnes victimes d'agression, par sexe, en Zus et hors Zus



## ▼ Quelques données relatives aux QPV

### Accès aux soins

- ▶ Part des personnes ayant renoncé à des soins, par sexe, en Zus et hors Zus





Centre de Ressources   
■ POLITIQUE DE LA VILLE  
*en Essonne*

centre  
**hubertine**  
auclert

Centre francilien de ressources  
pour l'égalité femmes hommes

 **île de France**